



**Me BERNASCONI, Avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY  
FOREST de BOYSSON**  
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

### **D'UNE GRANGE A RENOVER + 2 PARKINGS Sise à LEAZ (01200), 1 Place de l'Etang**

**Sur la Commune de LEAZ (01200 – Ain), 1 Place de l'Etang, Le Bourg,**  
1°) **GRANGE A RENOVER** éditée sur une parcelle de terrain cadastrée  
Section B numéro 896, lieudit "1 Place de l'Etang" pour 01 a 99 ca,  
2°) **parcelle de terrain** formant deux parkings, cadastrée Section B numéro  
891, lieudit "Le Bourg", pour 22 ca,  
3°) le un-huitième (1/8èmes) indivis d'une parcelle de terrain à usage d'accès  
cadastrée :  
- Section B numéro 743, lieudit "Le Bourg", pour 01 a 04 ca,  
- Section B numéro 893, lieudit "Le Bourg", pour 60 ca,  
- Section B numéro 899, lieudit "1 Place de l'Etang", pour 30 ca,  
4°) Le tiers indivis (1/3) d'une parcelle de terrain à usage d'accès cadastrée :  
- Section B numéro 894, lieudit "Le Bourg", pour 02 ca,  
- Section B numéro 898, lieudit "1 Place de l'Etang", pour 21 ca.  
La grange est mitoyenne des deux côtés. En façade Nord (sur l'entrée) :  
passage indivis permettant d'accéder à la façade arrière de la grange. Toiture  
en fibrociment. Murs en pierres. Sol plancher bois. Surface au sol : 89,95 m<sup>2</sup>.  
Elle peut se décomposer en trois espaces : à l'étage : fenil avec pont de grange  
sur roue, atelier, étable. Les lieux sont inoccupés.

**SUR LA MISE à PRIX DE : 115.000,00 €  
outre charges**

**ADJUDICATION le MARDI 02 MARS 2021 à 14 HEURES**  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

**Visite du bien : Vendredi 19 Février 2021, de 9 h 30 à 10 h 30, par Me  
Valérie BURINE, Huissier de Justice à BELLEGARDE SUR VALSERINE  
(01200), VALSERHONE.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du  
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été  
déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY  
FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de  
Maître J.BERNASCONI. Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@  
bernasconi-avocats.com.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.  
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque  
à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES de 10% du montant de la mise à prix  
(consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,  
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET  
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxx 14/01/21

**Eco de l'Ain - n° 02 du 14/01/2021**